



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GUIDE DES AIDES AU LOGEMENT

EDITION 2024



PREAMBULE

Ce guide a pour objectif de fournir aux agents du ministère une information à la fois large et synthétique sur les diverses aides, notamment financières (prêts ou subventions), dont ils peuvent bénéficier, parfois sous conditions, afin d'améliorer leur situation de logement, qu'il s'agisse de bénéficier d'un hébergement temporaire, de devenir locataire ou propriétaire, voire de rénover le bien immobilier occupé.

Ces aides sont accordées par :

- L'État : ministère de la transformation et de la fonction publiques, ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ministère de la transition énergétique - dont ses établissements publics (ANAH), ministère de l'intérieur, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique;
- Le secteur associatif social (ASCE et CAS) du ministère et le secteur mutualiste (dont les mutuelles référencées auprès du ministère) ;
- Les organismes paritaires (CAF et Action Logement) ;
- Les organismes bancaires.

Le présent document a été élaboré par le Secrétariat général en collaboration avec la DGALN / DHUP et le CCAS.

SOMMAIRE

1- Trouver un logement	4
2- S'installer	5
3-Devenir locataire.....	6
4-Devenir propriétaire	7
5-Rénover son habitation	8

1 - Trouver un logement



Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Logements temporaires	Unités d'accueil du réseau associatif social du ministère, utilisées à titre d'hébergement temporaire selon la situation de l'agent*	ASCE/FNASCE	Tout agent ayant adhéré à l'ASCE	Site internet - Association sportive culturelle, et d'entraide
Résidences sociales en Île-de-France	Foyers temporaires pour un ou deux ans	Secrétariat général / Direction des ressources humaines	Tout agent	
Logements ministériels en Île-de-France	Conventions de réservation de logements sociaux ou intermédiaires signées avec des bailleurs, généralement des sociétés de HLM	Secrétariat général / Direction des ressources humaines	Tout agent disposant d'un contrat d'un an minimum, sous condition de ressources	Site internet - Palome
Logements interministériels	En cas d'absence d'offres de logement à l'échelon ministériel, le contingent préfectoral de logements sociaux et / ou les SRIAS peuvent être sollicités	Préfecture SRIAS	Tout agent disposant d'un contrat d'un an minimum, sous condition de ressources	Site internet - SRIAS IDF-Logement
annonces immobilières	Site d'annonces immobilières (location, colocation, acquisition) pour les agents de la fonction publique	immo-fonctionnaire	Tout agent	Site internet - outre-mer / immo-fonctionnaire Site internet immo fonctionnaire
Logement intermédiaires	Offre de logements intermédiaire proposant un loyer de 10 à 15 % inférieur au prix du marché pour les agents de la fonction publique de l'ETAT	CDC HABITAT	Tout agent, sous condition de ressources	Site internet de CDC habitat Portail intranet
annonces immobilières	Site d'annonces immobilières (location et acquisition) pour les agents de la fonction publique recherchant un logement social	Bienveo	Tout agent, sous condition de ressources	Site internet Bienveo
Logement de cohabitation intergénérationnelle solidaire	La cohabitation intergénérationnelle offre la possibilité pour des jeunes de moins de 30 ans d'être logés chez des personnes âgées de 60 ans et plus, dans les logements dont elles sont propriétaires ou locataires en échange d'une contrepartie financière modeste.	Le pari solidaire (groupe SOS)	Tout agent, sous condition	Site internet pari solidaire

*La liste et les localisations des hébergements disponibles se trouvent sur le [site internet ASCE](#).

2- S'installer



Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Prime spéciale d'installation (PSI)	Prime non renouvelable	Service RH	Fonctionnaire en premier poste, sous condition de grade (C, B 1 ^{er} et 2 ^e grade, A 1 ^{er} grade), affecté en Île-de-France ou dans une commune de la Communauté urbaine de Lille	Décret du 24 avril 1989 relatif à la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels débutants
Prêt d'installation	Prêt à 0 %, de 3 000 € à 3 450 €, destiné à faciliter l'accès au logement principal (location ou acquisition)	Comité d'aide sociale(CAS)	Tout agent, sous conditions de ressources	Note du 11 mars 2021 relative au prêt d'installation
Aide à l'installation des personnels (AIP)	<ul style="list-style-type: none"> Aide non remboursable destinée notamment au financement du premier mois de loyer et du dépôt de garantie, 1.500 € maximum en cas de résidence dans une zone tendue au sens de la loi ALUR ou d'affectation en quartier prioritaire de la politique de la ville. 700 € dans les autres cas 	Ministère de la transformation et de la fonction publiques Dossier en ligne aip-fonctionpublique.fr	Tout agent, sous conditions de ressources	Site internet - AIP Circulaire du 26/07/2021 relative à l'aide à l'installation des personnels de l'Etat

3-Devenir locataire

Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Aide personnalisée au logement (APL)	Aide modulable destinée au financement du loyer d'un logement décent et conventionné, constituant la résidence principale	CAF Dossier de demande à déposer en ligne via caf.fr	Toute personne locataire d'un logement conventionné, sous conditions de ressources	APL
ALF ou ALS selon la composition du foyer	Aide modulable destinée au financement du loyer d'un logement décent, constituant la résidence principale	CAF En ligne via caf.fr	Toute personne locataire d'un logement non conventionné, sous conditions de ressources	ALF/ALS
Garantie Visale	Garantie de paiement du loyer pour un logement loué, décent et constituant la résidence principale Le loyer (charges comprises) ne doit pas dépasser 1.500 € en Île-de-France et 1.300 € sur le reste du territoire	Action Logement En ligne via visale.fr	Toute personne de moins de 31 ans Salariés du privé de plus de 30 ans et embauchés depuis moins de 6 mois, à l'exception des CDI confirmés (après période d'essai)	Garantie Visale Action logement
Avance Loca-Pass	Prêt sans intérêt d'un montant maximal de 1 200 € destiné à financer tout ou partie du dépôt de garantie exigé à l'entrée dans le logement loué, constituant la résidence principale	Action Logement En ligne via locapass.actionlogement.fr	Salariés du privé, sans condition d'âge, ou tout jeune de moins de 30 ans en formation professionnelle (apprentis...) ou <u>non titulaire</u> dans la fonction publique (contractuel, vacataire) ou en recherche d'emploi	Action logement
Aide Mobili-pass	Aide plafonnée à 3 500 € constituée d'une subvention et d'un prêt au taux de 1 % destinés à financer les frais de logement liés à une mobilité professionnelle	Action Logement	Tout salarié d'une entreprise d'au moins 10 salariés devant changer de résidence principale suite à une embauche, une mutation, un déménagement de son entreprise	Action logement Financement et mobilité

NB : Pour plus d'informations sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre : APL,ALS et ALF, [le site mesdroitssociaux](#) est un simulateur d'aides au logement destiné aux personnes locataires, en activité, sans emploi ou à la retraite. Il permet de visualiser l'ensemble des aides au logement, en fonction de sa situation.

NB : Pour vous aider à constituer un dossier de location de qualité sous format numérique, [le service DossierFacile](#) vous accompagne gratuitement dans vos démarches de location. Il permet de vérifier et certifier les éléments justificatifs à communiquer aux bailleurs.

4-Devenir propriétaire

Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Prêt social de location-accession (PSLA)	Prêt conventionné consenti au bailleur et transféré au ménage qui décide d'acquérir (levée d'option) permettant l'achat sans apport initial d'une résidence principale neuve ou, sous conditions, ancienne, après une phase locative d'au moins six mois	Bailleur, généralement social, réalisant l'opération en PSLA	Tout agent, sous conditions de ressources	Site internet - financement du logement social
Prêt à taux zéro (PTZ)	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt aidé par l'État, pour l'acquisition de la résidence principale, à demander en complément d'un autre prêt • Travaux d'au moins 25 % du coût total de l'opération à inclure en cas d'achat d'un logement ancien 	Organismes bancaires ayant une convention avec l'État	Tout agent, sous conditions de ressources, non propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années	Site internet - Agence nationale pour l'information sur le logement
Prêt d'accession sociale (PAS)	Prêt conventionné pour l'acquisition de la résidence principale, pouvant couvrir jusqu'à 100 % du coût de l'opération et dont le taux d'intérêt est plafonné	Organismes bancaires ayant une convention avec l'État	Tout agent, sous conditions de ressources	Site internet - Service public (PAS)
Prêt conventionné hors PAS non garanti par l'État	Prêt pour l'acquisition de la résidence principale, pouvant couvrir jusqu'à 100 % du coût de l'opération et dont le taux d'intérêt est plafonné	Organismes bancaires ayant conclu une convention avec l'État	Tout agent	Site internet - Empruntis
Prêt d'épargne logement (PEL)	Prêt accessible à partir d'une épargne sous forme de PEL ou de compte épargne logement (CEL), dont le taux d'intérêt peut être utilement comparé aux taux des prêts bancaires classiques	Organismes bancaires	Tout agent épargnant	Site internet - Service public (plan épargne logement)
Prêt accession Action Logement	Prêt à taux réduit 0,5 %(1,5 % à compter du 1 ^{er} mars 2023) (hors assurance obligatoire) de 40 000€ maximum pour l'acquisition d'un logement neuf(VEFA), l'accession sociale à la propriété dans le neuf dont le PSLA, ou l'acquisition d'un logement ancien vendu par un organisme de logement social	Action Logement	Tout salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus	Site Internet Action Logement

5-Rénover son habitation



Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Crédit d'impôt pour travaux de petit bricolage	Crédit d'impôt de 50 % limité à 250 € par an au titre des dépenses de services à la personne pour des prestations ne dépassant pas deux heures	Administration fiscale	Tout agent	Site internet - Impôts
Prime de transition énergétique MaPrimeRenov'	Prime forfaitaire par type de dépenses plafonnée à 20 000€ sur 5 ans, destinée aux propriétaires, dédiée au financement de travaux de rénovation énergétique du logement (isolation, chauffage, ventilation) effectués par des entreprises labellisées RGE Cumulable avec d'autres aides sauf exception.	ANAH	Tout agent propriétaire	Site internet Ma primeRenov
Éco-PTZ	Travaux d'amélioration de la performance énergétique avec exigence de résultats, exécutés par une entreprise labellisée RGE. Résidence principale. Cumul possible avec MaPrimeRenov. 7 000€ à 30 000€, remboursement en 15 ans maximum.	Banques ayant conventionné avec l'Etat	Tout agent, sans conditions de ressources	Site internet - MTECT
MaPrimeRenov parcours accompagné / Ma Prime Logement Décent	Deux subventions de l'ANAH, autres que MaPrimeRenov', destinées à financer l'amélioration du logement	ANAH	Tout agent propriétaire, sous conditions de ressources	Site internet - Agence nationale de l'habitat Site internet - MTECT
Aide d'une collectivité locale	Certaines collectivités (régions, départements, communes, collectivités d'outre-mer) accordent des aides (subventions ou prêts) dédiées à l'amélioration, notamment énergétique, de l'habitat	Collectivités territoriales	Tout agent, selon le lieu d'affectation, généralement sous conditions de ressources	Site internet - France Renov pour l'information sur le logement

NB :Pour obtenir un résultat satisfaisant à long terme, un tel projet nécessite du temps préparatoire ainsi que l'acquisition de connaissances en techniques de bâtiment, que le projet soit confié à un professionnel ou qu'il soit exécuté par soi-même. Le plan de financement pourra utilement prendre en compte cette gestion longue.

Aides	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?	Pour en savoir plus
Certificats d'économie d'énergie (CEE)	Subvention de certains travaux d'économie d'énergie de l'habitation, résidence principale et secondaire, nécessitant une contractualisation préalable avec un fournisseur d'énergie et respectant des exigences de performance à atteindre	Fournisseurs d'énergie	Tout agent Cumulable Éco-PTZ, MaPrimeRénov (et Fonds Air Bois pour chauffage au bois performant)	Site internet - France Renov
Prêt à l'amélioration de l'habitat (PAH)	Prêt au taux de 1 % pouvant couvrir jusqu'à 80 % des dépenses prévues dans la limite de 1.067,14 €, destiné à financer certains travaux de rénovation de la résidence principale	CAF	Tout bénéficiaire d'une prestation familiale (hors Als, Apl, Aah, Rsa, Prime d'activité) et ayant au moins un enfant à charge	Site internet - CAF
Prêt développement durable	Prêt pour l'amélioration de la performance énergétique du logement, proposé par les banques en mobilisant les sommes collectées dans le cadre du Livret de développement durable et solidaire (LDDS)	Organismes bancaires	Tout agent, titulaire ou non d'un LDDS	Site internet - Service public (LDDS)
Prêt conventionné, PAS ou hors PAS	Prêt, à taux d'intérêt plafonné, destiné au propriétaire souhaitant faire des travaux d'amélioration d'au moins 4 000 € dans sa résidence principale, logement ancien	Organismes bancaires ayant conventionné avec l'État	Tout agent Sous conditions de ressources pour le PAS	Site internet - Service public (prêt conventionné)
Prêt travaux amélioration Action Logement	Prêt plafonné à 10 000 € à taux fixe égal au taux du Livret A au 31/12 de l'année précédente avec un taux plancher de 1 %, destiné au financement de travaux de rénovation du logement	Action Logement	Tout salarié du secteur privé d'une entreprise d'au moins dix salariés, propriétaire occupant	Site internet - Action logement
Prêt avance rénovation	Prêt hypothécaire pour financer des travaux de rénovation énergétique du logement réalisés par un professionnel RGE.	La Banque Postale, Crédit Mutuel, CIC	Tout agent, sous condition de ressources	Site internet - MEFSIN
Prêt éco habitat à taux zéro	Prêt plafonné à 3000 euros pour financer des travaux d'amélioration au plan du confort thermique, des économies d'énergie ou de la protection de l'environnement (assainissement non collectif).	Comité d'aide sociale (CAS)	Tout agent, sous condition de ressources	Portail intranet MTECT
MaPrimeAdapt'	MaPrimeAdapt' finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.	France Renov	Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap	Site internet France renov

TVA à taux réduit 10% ou 5,5% selon la nature des travaux d'amélioration de la qualité énergétique, réalisés par un professionnel, résidence principale ou secondaire, pour tout agent locataire ou propriétaire. Exonération de TFPB pendant 5 ans pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 pour des dépenses d'équipement de 10 000€ n-1 ou 15 000€ les trois dernières années.

Plus d'informations sur :

ademe.fr - Anah.fr - anil.org - aipfonctionpublique.gouv.fr - ecologie.gouv.fr
France-renov.gouv.fr - impots.gouv.fr - caf.fr - actionlogement.fr - union-habitat.org

- [Plaquette DGALN 2023 des aides financières au logement](#)
- [Guide France Renov des aides financières pour la rénovation énergétique \(2024\)](#)

GLOSSAIRE

- **AAH** : Allocation aux adultes handicapés
- **ADEME** : Agence de la transition écologique
- **ADIL** : Agence départementale d'information sur le logement
- **AIP** : Aide à l'installation des personnels de l'État
- **ALF (ou ALS)** : Allocation de logement familiale (ou sociale)
- **ANAH** : Agence nationale de l'habitat
- **ANIL** : Agence nationale pour l'information sur le logement
- **APL** : Aide personnalisée au logement
- **ASCE** : Association sportive, culturelle et d'entraide
- **CAF** : Caisse d'allocations familiales
- **CAS** : Comité d'aide sociale (association loi 1901)

- **CCAS** : Comité central d'action sociale
- **CEE** : Certificat d'économie d'énergie
- **DGALN** : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
- **DHUP** : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- **LDDS** : Livret de développement durable et solidaire
- **PAS** : Prêt d'accession sociale
- **PSI** : Prime spéciale d'installation
- **PSLA** : Prêt social de location-accession
- **PTZ ou PTZ+** : Prêt à taux zéro (renforcé)
- **RGE** : Entreprise reconnue garant de l'environnement
- **RSA** : Revenu de solidarité active
- **SRIAS** : Section régionale interministérielle d'action sociale



01 40 81 21 22



SECRETARIAT GENERAL

La Grande Arche - Parc Sud
92055 LA DÉFENSE CEDEX



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*